



294^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)

LE 21 JANVIER 2023

EN LIGNE

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Cottreau, Marcel - président	Clare
	Racette, Diane - vice-présidente	Rive-Sud
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Benoit, Alfred*	Pomquet
	Comeau, Michel A.	Clare
	David, Cetus	Richmond
	d'Entremont, Jeanelle	Argyle
	deViller, Clyde	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Hinton, Jessica	Truro
	Howlett, Katherine	Halifax
	Larade, Joeleen	Inverness
	Lavigne, Hélène	Annapolis <i>Se fait ajouter à la réunion à 9 h 10</i>
	LeBlanc, Rachelle	Clare
	LeFort, Marcel	Sydney
	Samson, Blair	Richmond <i>Quitte la réunion à 12 h 30</i>

ABSENCES MOTIVÉES :	Babin, Denise	Argyle
	Pinet, Marc	Halifax
	Saulnier, Janine	trésorière

PERSONNEL :	Collette, Michel	directeur général
	Goud, Audrey-Maude	secrétaire corporative

MEDPE :	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation
----------------	-------------------	----------------------------

OBSERVATRICE :	Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications
-----------------------	-------------------	-----------------------------------

**Audio seulement.*

Samedi 21 janvier 2023

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrey-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le président prend un moment pour mentionner qu'il est désolé que cette réunion, qui était prévue d'avoir lieu à l'École des Beaux-Marais, a dû être modifiée à une réunion en ligne en raison des conditions météorologiques.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

Le président fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président propose d'attendre de se constituer en présentiel pour traiter le point 8 à l'ordre du jour.

Suppression : Point 8 « Session de travail - restructuration des comités »

Joeleen Larade, appuyée par Cetus David, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 293 (régulière), Bureau de Dartmouth

Clyde deViller, appuyé par Michel A. Comeau, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 10 décembre 2022. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 293

6.2. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATIONS

6.3. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP

6.4. CORRESPONDANCE

Résolution 294-01

Jeff Arsenault, appuyé par Diane Racette, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Hélène Lavigne se fait ajouter à la réunion.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

7.1. MISE À JOUR – DOSSIER SERVICES PROFESSIONNELS EN FRANÇAIS

Le Conseil reçoit une mise à jour du dossier des Services professionnels en français. Ils reçoivent un document détaillant l'historique de ce dossier ainsi qu'une recommandation permettant de le faire avancer.

Le Conseil est d'accord que le Conseil maintient sa flexibilité en évitant d'embaucher une firme sous mandat. Il y a de l'importance allouée à la spécialisation/expertise des avocats, ainsi qu'à la nécessité de trouver des avocats qui peuvent répondre spécifiquement aux besoins ponctuels du Conseil et qui peuvent adresser/conseiller le Conseil en français.

Résolution 294-02

Blair Samson, appuyé par Diane Racette, propose que le Conseil confise le mandat au comité de vérification d'entamer un processus d'offres à commandes avec le secteur des achats, conformément au Règlement intérieur du Conseil et à la *Public Procurement Act*, pour dresser une banque de conseillers juridiques avec leurs expertises et leur capacité de fournir des services professionnels en français pour les besoins du Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La tâche de renouveler ce travail aux trois (3) ans, conformément au Règlement intérieur, relève désormais du mandat du comité de vérification.

7.2. MISE À JOUR – VISIBILITÉ DES MEMBRES

Stéphanie Comeau, coordonnatrice aux communications, présente une mise à jour du Plan média-sociaux du Conseil qui est composé de trois buts : la visibilité du CSAP, la sensibilisation du Conseil scolaire, et l'augmentation de la présence des membres élus.

Les membres discutent de la décision qui avait été prise par le Conseil en 2021 au sujet de ne pas avoir de pages Facebook pour les membres du Conseil. Certains membres mentionnent qu'ils aimeraient que cette question soit réévaluée.

Une mise à jour concernant cette question sera préparée et fournie au Conseil pour considération à une réunion future.

8. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

8.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

Le président souligne qu'il a reçu cette semaine une lettre de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) approuvant les changements proposés au Règlement intérieur. La lettre en question fera partie de la Correspondance de la réunion 295.

8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

8.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

8.4. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

Le rapport est déposé.

8.4.1. Politique 260 Élections scolaires (2^e lecture)

Résolution 294-03

Diane Racette, appuyée par Katherine Howlett, propose d'adopter en deuxième lecture la politique 260 « Élections scolaires » telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Le reportage de Radio-Canada au sujet des élèves du secondaire de la péninsule ;
- Les critères d'admissions en vigueur;
- Les procédures d'évaluations des élèves;
- Le rôle provincial des conseillers scolaires.

10. AVIS DE MOTIONS

10.1. MOTION PAR JEFF ARSENAULT : ÉTUDIANTS SECONDAIRES DE LA PÉNINSULE Avis de motion présenté par Jeff Arsenault à la réunion 293 du 10 décembre 2022.

Jeff Arsenault présente sa motion. Le directeur général précise que le rapport qui sera déposé à la réunion régulière du 25 février et qui est mentionné dans la motion aura trois composantes :

1. Rapport de la consultation du public;
2. Rapport de la consultation avec les élèves;
3. L'étude sur les options disponibles, court terme et long terme, pour le secondaire sur la péninsule.

Jeff Arsenault propose la motion et Katherine Howlett l'appui.

Les membres discutent de la motion présentée.

Certains membres mentionnent leurs inquiétudes concernant le fait qu'ils se font demander de confirmer aujourd'hui qu'une des options du rapport sera choisie à la réunion du 1^{er} avril avant même de voir les options dudit rapport qui sera déposé le 25 février.

Le directeur général mentionne qu'une des options qui sera dans le rapport sera de maintenir le statu quo. Il mentionne également que si une date limite, comme celle mentionnée dans la motion, se fait adopter, ceci fournirait une stabilité à la communauté.

Certains membres soulèvent qu'ils aimeraient être assurés que si le Conseil ne choisit pas l'option de statu quo à la réunion du 1^{er} avril, que ceci ne causerait pas de défis concernant l'ancienne décision du Conseil au sujet du cheminement scolaire des élèves secondaires de la péninsule. Plus de détails seront fournis à ce sujet avant qu'une option du rapport soit choisie le 1^{er} avril.

Le président met la motion aux voix.

Résolution 294-04

Compte tenu l'étude qui sera déposée à la réunion régulière du 25 février 2023 qui vise à proposer des options à court/long terme pour permettre aux élèves de l'École Mer et Monde de poursuivre leurs études jusqu'à la 12^e année, Jeff Arsenault, appuyé par Katherine Howlett, propose que le Conseil choisisse, au plus tard à la réunion régulière du 1^{er} avril 2023, une des options identifiées dans l'étude des options pour répondre aux besoins à court terme des élèves de la péninsule.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

11. COMITÉ À HUIS CLOS

Stéphanie Comeau quitte la réunion.

Le président demande à la secrétaire corporative d'expliquer le processus pour se brancher à la session à huis clos. Audrée-Maude Goud explique qu'un lien séparé leur sera acheminé et qu'ils auront besoin de sortir de la réunion délibérante avant de pouvoir se brancher à la session à huis clos.

Avant que le président demande une motion pour que le Conseil se réunisse à huis clos, plusieurs membres sortent de la réunion pour se rendre à la session à huis clos.

Alfred Benoit, Cetus David, Jeanelle d'Entremont, Clyde deViller, Jessica Hinton, Joeleen Larade, Rachelle LeBlanc, et Blair Samson sortent de la réunion.

Le quorum est perdu.

N'ayant plus le quorum pour passer la motion pour que le Conseil se réunisse à huis clos, Audrée-Maude Goud achemine un message par courriel aux membres du Conseil leur demandant de revenir en réunion délibérante.

Jeanelle d'Entremont, Clyde deViller, Jessica Hinton, Joeleen Larade, et Rachelle LeBlanc, se joignent à la réunion.

Le quorum est rétabli.

Alfred Benoit, Cetus David, et Blair Samson ne sont pas présents pour la tenue du vote. La prochaine motion fut alors adoptée à la majorité des voix, conformément au Règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b).

Marcel LeFort, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Stephen Amirault quitte la réunion.

12. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Marcel LeFort, appuyé par Jessica Hinton, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Blair Samson quitte la réunion.

13. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a de l'information sur les cas personnels 2022-08P et 2022-09P, les cas confidentiels 2018-11, 2023-01, et 2023-02, ainsi que le rapport de suspensions.

14. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 25 février 2023, méthode/lieu à confirmer.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 12 h 35, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Philippe Haché propose de lever la séance.

Marcel Cottreau, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative